

**Communauté de Communes
Sud Morvan**

Département de la Nièvre

ÉLABORATION DU PLUI

APPROBATION




4i-Plan de Vandenesse - Général (secteur SUD)
Echelle : 1/7500^e

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Président (Nom, Prénom, Qualité)	Élaboration prescrite le :	7 Décembre 2011
Pour copie conforme, Le Président		

PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTERIEURE

F. SAUDIN Paysagiste d.p.l.g. R. BENOIT Architecte d.p.l.g. B. SAUDIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.A. Atelier du Triangle

Équipe Étude Sud Morvan : 10, rue de la République - 58000 VANDENESSE - Tél. 03 76 51 81 14 - Fax 03 76 51 81 22 - Email : atelier@scatriangle.fr



Légende

- UA Zone centre bourg de Moulins Engilbert
- UAi Secteur centre bourg de Moulins Engilbert soumis au risque inondable
- UAcb Zone centre bourg
- UC Zone correspondant aux quartiers récents de Moulins Engilbert
- UCi Secteur correspondant aux quartiers récents de Moulins Engilbert soumis au risque d'inondation
- UH Zone correspondant aux hameaux
- UE Zone destinée à l'équipement
- UX Zone destinée à l'activité artisanale et commerciale

- 1AU Zone d'extension à court terme destinée à l'habitat
- 1AUX Zone d'extension à court terme destinée à l'activité
- 2AU Zone d'extension à long terme destinée à l'habitat

- A Zone agricole
- Ah Secteur d'habitat dispersé en zone A
- Aa Secteur agricole inconstructible
- N Zone naturelle
- Nh Secteur d'habitat dispersé en zone N
- Nhi Secteur d'habitat dispersé en zone N soumis au risque inondable
- NI Secteur de loisirs
- Nic Secteur de loisirs réservé au camping
- Ni Secteur naturel soumis au risque inondable
- Nph Secteur naturel de mise en valeur du château

- Va1★ Élément de paysage repéré au titre de l'article L123-1-5 III 2°